

-----  
COMMISSION ECONOMIE, FINANCES ET  
CONTROLE DE L'EXECUTION DU BUDGET  
-----

Venance MOGNA

-----  
DEPUTE DE LA CIRCONSCRIPTION UNIQUE  
DE DONGOU (LIKOUALA)  
-----

## Questions d'actualité

*M*

Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Notre Gouvernement vient de conclure un programme économique et financier avec le Fonds Monétaire International (FMI) au titre de la facilité de crédit.

En mon nom propre et au nom de la représentation nationale, je tiens à exprimer à l'endroit de Son Excellence Monsieur le Président de la République et du Gouvernement dont vous conduisez l'action, nos sincères félicitations.

La conclusion de cet accord m'amène à vous poser les questions suivantes :

- 1) Quelles sont les grandes lignes de ce programme ?
- 2) Quels sont les termes de cette facilité élargie de crédit ?
- 3) Quelles sont les mesures qui sont liées à cette facilité élargie de crédit et quel en sera le coût social ?
- 4) Quelles sont les actions urgentes que le Gouvernement a résolues de mener, dans la perspective de la revue prévue au mois de décembre prochain ?
- 5) Enfin, en vue d'une stricte observance de l'article 58 alinéa 2 de la loi organique n° 36-2017 du 03 octobre 2017 relative aux lois de finances, qui stipule qu'un projet de loi de finances rectificative est déposé au Parlement par le Gouvernement si : "les recettes constatées en cours d'année sont largement inférieures ou supérieures aux provisions initiales", un collectif budgétaire est-il prévu d'ici là ?

Telles sont mes préoccupations, Monsieur le Premier Ministre.

Merci Honorable Président.

Fait à Brazzaville, le 25 juillet 2019

Honorable Venance MOGNA.-